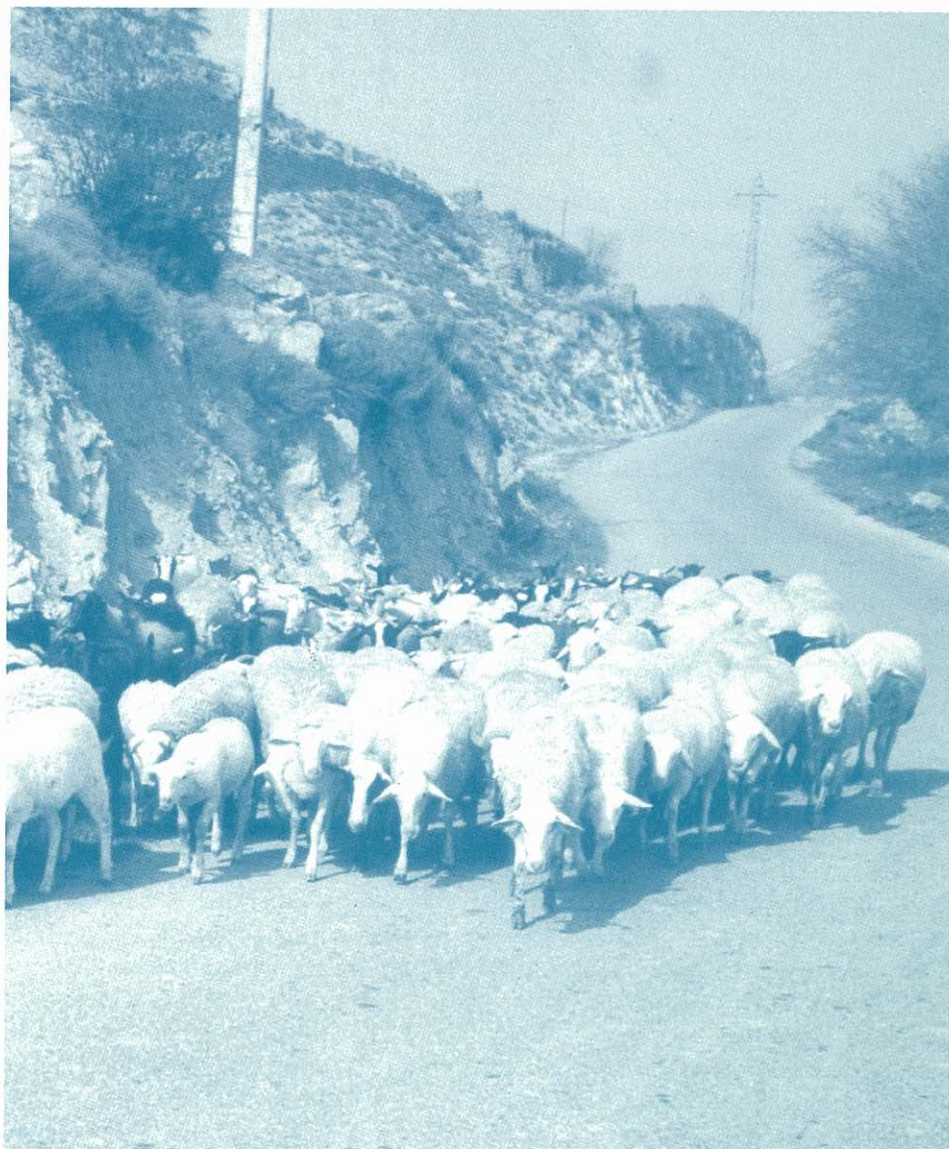


LES CAHIERS DE L'  
**Entre**  
PATRIMOINE-CULTURE  
**Deux**  
ENVIRONNEMENT  
**Mers**

3 € - 20 F

N°51

JUILLET-AOÛT 2002



EDITO

## Transhumances estivales

EDITO

C'ÉTAIT HIER  
**Histoire d'une famille noble  
sous la Révolution en  
Gironde**

**L'incendie de la rade  
de Bordeaux**

**Osiris, le bateau-soupe**

ACTUALITÉS  
**8° Rions sur scène**

DES IDÉES POUR  
ÉVITER LA TÉLÉ

NATURE  
**Les corbeaux freux**

L'ANTHROPOLOGIE du monde rural fait apparaître une opposition fondamentale entre la culture pastorale et la culture agricole. Cette opposition est si réelle et profonde qu'elle constitue le premier casus belli répertorié au grand livre de l'histoire de l'humanité : « au bout de quelques temps, Caïn fit à l'Éternel une offrande des fruits de la terre ; et Abel de son côté, en fit une des premiers nés de son troupeau et de leur graisse. L'Éternel porta un regard favorable sur Abel et sur son offrande ; mais il ne porta pas un regard favorable sur Caïn et son offrande. Caïn fut très irrité [...] Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua ». Si l'on relit, à la lumière de cette scène primitive, les chapitres successifs de l'aventure humaine, on s'étonne de voir combien le pastoralisme,

le nomadisme, la transhumance, par nature prédateurs mais bénéficiant de la bénédiction divine qui va aux oiseaux du ciel et aux lys des champs-qui-ne-filent-ni-ne-tissent a toujours irrité le besogneux agriculteur. Il est certain qu'à la première lecture, le chapitre 4 de la Genèse, cité ci-dessus, doit soulever chez tout homme civilisé un mouvement d'indignation : quelle injustice insupportable que celle de l'Éternel !!! Tout pour le sémillant Abel, préfigure de Pâris, le beau berger de la mythologie grecque, rien pour ce pauvre Caïn noiraud paysan courbé nuit et jour sur son sillon ! Et comme il ne convient guère de jeter la bible aux orties, il faut tenter d'en tirer une leçon.

Si l'Éternel a permis aux grands propriétaires de moutons espagnols de détruire au XV<sup>e</sup> siècle les fondements ●●●



# Histoire d'une famille sous la Révolution et

●●● de l'agriculture de la péninsule pour assurer le transit d'immenses troupeaux ; s'il a permis aux Alains, aux Vandales et aux Goths de détruire les assises de la prospérité romaine ; s'il permet maintenant à l'industrie aéronautique de balafre l'Aquitaine pour monter les pièces du puzzle géant de l'Airbus ; s'il autorise des troupeaux de bisons plus ou moins fûtés à déferler sur nos autoroutes du nord au sud puis du sud au nord ; s'il favorise l'escalade du Mont Blanc par des convois de 25 tonnes cracheurs de bioxydes variés ; s'il accompagne benoîtement les dizaines de variétés de Jacquets qui se traînent par milliers en cohortes TGV ou Boeing vers Saint-Jacques de Compostelle, le stade de France ou la Vallée des Rois, l'Éternel doit bien avoir ses raisons.

Ces raisons, c'est à chacun de nous de les trouver, dans sa conscience à ses moments perdus, entre deux flashes publicitaires pour Fram, dans la quiétude des bouchons du 13 juillet et du 16 août, ou sur fond sonore de FIB, sur le chemin hebdomadaire de l'hypermarché. Pour ma part, les motivations de l'Éternel (insondable est sa volonté) peuvent relever de deux positions à l'égard de l'humanité. Je caractériserai la première de bienveillante : il faut détacher l'homme de la glaise dont il est issu et l'arracher à la concupiscence des biens matériels et au sentiment de propriété, source de tous les maux, en favorisant l'itinérance, la transhumance et le départ en vacances. La deuxième position relèverait davantage de l'attitude du vieux barbon grincheux à qui ressemble parfois l'Éternel : « ah bon, je les punis (cf. Genèse 3, 17-19, condamnation d'Adam) et voilà qu'ils mangent des cerises, des asperges vinaigrettes et du ragoût de petit pois !!! Ils vont voir de quel bois je me chauffe !!! » (cf. Vandales, Airbus, moutons ravageurs, poids lourds, touristes). Selon son tempérament et ses possibilités, chacun de nous optera pour l'une ou l'autre de ces interprétations et choisira pour ses vacances de pratiquer le nomadisme pastoral à la Abel ou de cultiver son jardin à la Caïn, mais dans tous les cas, il ne faudra pas oublier de sacrifier à l'Éternel dans l'espoir qu'il accepte un jour de nous expliquer le fond de sa pensée, nous évitant ainsi d'avoir à élucubrer à longueur d'éditorial.

**Philippe Araguas**

La hiérarchie des classes sociales a été bouleversée par la Révolution française. Avant, c'était une société basée sur des privilèges, après ce fut un régime d'égalité. La noblesse donc, ordre privilégié, perdit alors souvent ses biens « mis à la disposition de la Nation ».

C'EST le cas du Château La Ronde, propriété indivise entre un frère et sa sœur. L'un, émigré, passible de la peine de mort par la loi du 26 mars 1793 et dont la part fut vendue au profit de la Nation. L'autre, propriétaire, bien que restée en France, ne put conserver son bien qu'au prix de maintes vicissitudes.

C'est en recherchant parmi les documents trouvés en majeure partie aux Archives départementales de la Gironde et auprès des descendants de ces propriétaires que j'ai essayé de reconstituer cette histoire.

Le Château La Ronde au XVIII<sup>e</sup> siècle, situé au Tourne, était la propriété d'une famille de bourgeois anoblis, les Carton de Grammont. De nombreux documents de l'époque révolutionnaire nous renseignent sur ce domaine.

Il comptait 26 journaux de terre (environ 8 hectares) dont 21 de vigne en rouge et blanc. Des inventaires pratiqués entre 1793 et 1804 nous indiquent que la demeure principale était richement meublée : meubles de style, tapisserie d'Aubusson, argenterie, porcelaines, lingerie... Au point que lors d'une évaluation effectuée par l'autorité révolutionnaire en 1793, les biens immobiliers (terres et bâtiments) furent estimés à 24 428 livres et le seul mobilier à 21 666 livres.

Une allée de charmes desservait le château à partir de la route de Saint-Caprais. Elle existe toujours aujourd'hui. Quant à l'allure générale de la bâtisse, elle datait du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle les Carton, négociants bourgeois de Bordeaux, furent anoblis. Seuls, en effet, les nobles pouvaient arborer deux signes distinctifs : les tours et les girouettes.

Au moment de la Révolution française, le domaine de La Ronde avait pour propriétaires un frère et sa sœur. C'était une famille de la noblesse provinciale, issue de bourgeois anoblis par le service du Roi,

qui vivait soit dans des domaines à la campagne soit dans des hôtels particuliers en ville. Le fils aîné avait accès aux hauts grades de l'armée. Armand, Etienne, Julien Carton de Grammont, fils du Président Trésorier Général de France à Bordeaux avait pour aïeul Jean-Baptiste Carton de Grammont qui fut pendant 40 ans député de la ville de Bordeaux auprès du Conseil d'État du Roi. Né en 1759, il était aide de camp du prince de Nassau (grade qu'il obtint en 1782 au siège de Gibraltar). Il servit ensuite comme capitaine-lieutenant au régiment de Flandre.

Lorsque la Révolution éclate en 1789, il prend le parti du Roi. Il participe à la défense du château des Tuileries le 10 août 1792 où il est blessé. Cette date marquant la chute de la royauté, il émigre et prend du service dans l'armée du prince de Condé avec le grade de colonel.

Armand-Etienne avait aussi pour aïeule une dame Mitchell, de la célèbre famille anglaise ayant établi à Bordeaux la première verrerie avec privilège du Roi en 1723, implantée près de la rue d'Aviau (une place Mitchell se trouve à côté du lycée Montesquieu). Ce militaire était chevalier de Saint-Louis et de l'ordre du Lys. Contraint par le Premier Consul Bonaparte à s'exiler à nouveau pour mené royaliste (il avait été arrêté le 17 vendémiaire an VIII, soit le 9 octobre 1799, sous le nom de Gautier François), il ne rentrera en France qu'en 1820.

Sa sœur, Marie-Thérèse avait épousé en 1778 Pierre Louis de Laclaverie, gentilhomme servant la Reine : extrait de l'acte de mariage : « l'an 1778, le 19 du mois d'octobre... bénédiction nuptiale de Pierre-Louis de Laclaverie, chevalier gentilhomme servant la Reine, habitant la paroisse Saint-Etienne d'Agen, fils légitime de feu Messire Noble Louis de La Claverie, écuyer, ancien doyen de la jurade de la ville d'Agen et de dame Marie Anet, ses père et mère d'une part et de demoiselle Marie-Thérèse